

CONSEIL GENERAL

Type d'intervention

1^{er} signataire

Neves Chloé

Signatures des cosignataires

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe

PS Collombey-Muraz

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Interpellation – Travail social de proximité et prévention auprès des jeunes

Texte de l'intervention

Les difficultés rencontrées par certains jeunes sont souvent multidimensionnelles : familiales, sociales, financières, scolaires ou professionnelles. Les chiffres suisses montrent l'importance d'une intervention précoce : les enfants et adolescents sont surreprésentés parmi les bénéficiaires de l'aide sociale, avec un taux de 5,2 %, soit environ un enfant sur vingt. Par ailleurs, près d'un jeune sur quatre ayant bénéficié de l'aide ou assistance sociale à l'âge de 15 ans n'a toujours pas obtenu de titre du secondaire II à 25 ans, contre 8,2 % pour l'ensemble des jeunes.

Ces constats renforcent l'importance d'une approche préventive, avant qu'une difficulté ponctuelle ne se transforme en rupture plus durable.

Dans ce contexte, le travail social de proximité ne se limite pas à intervenir lorsqu'une situation est déjà problématique. Il peut également jouer un rôle éducatif au sens large : favoriser l'autonomie, développer les compétences sociales, travailler sur les habitudes de vie et les comportements à risque, soutenir l'accès à la formation et à l'insertion, ou encore aider les jeunes à identifier les ressources auxquelles ils peuvent faire appel.

Par leur présence régulière sur le terrain, ces professionnel-le-s peuvent également créer un lien avec des jeunes qui ne sollicitent pas spontanément les dispositifs existants. Ils peuvent ainsi assurer une fonction de détection précoce, d'orientation et de mise en réseau avec les familles, les écoles, les services sociaux, les structures de santé et les autres partenaires.

Bien que le cadre cantonal actuel ne prévoit pas nécessairement la présence de travailleurs sociaux au sein des écoles, il nous paraît pertinent de questionner plus largement leur place dans la politique communale de prévention et d'accompagnement de la jeunesse.

Conclusion

Nous souhaitons dès lors interroger le Conseil municipal sur les points suivants :

1. Quel regard porte-t-il sur les besoins actuels en matière de travail social de proximité auprès des jeunes de Collombey-Muraz ?
2. Les dispositifs existants permettent-ils, selon lui, d'identifier et d'accompagner suffisamment tôt les jeunes à risque de rupture sociale, scolaire ou professionnelle ?
3. La Commune a-t-elle étudié la possibilité de renforcer le travail social de proximité, notamment dans une logique éducative, préventive et en collaboration avec les écoles, les familles et les partenaires spécialisés ?
4. Un tel dispositif pourrait-il également avoir une mission de prévention et de réduction des risques autour des habitudes de vie et des différentes problématiques rencontrées par les jeunes ?
5. Enfin, quel cadre d'intervention et quelle articulation avec les prestations déjà existantes le Conseil municipal jugerait-il pertinent ?

Collombey-Muraz, le 31.08.2026

1^{er} signataire : Chloé Neves

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chloé Neves', with a stylized flourish at the end.